SON ENTRÉE AU GOUVERNEMENT EST PERÇUE COMMEUN «CADEAU EMPOISONNÉ»

Le MSP menacé d'implosion

Jamais le MSP ne s'est retrouvé dans une position aussi inconfortable que ces jours-ci, appelé qu'il est à trancher la question de son retour ou pas au gouvernement, synonyme, dans les deux cas de figure, d'un risque sérieux d'implosion.

Mohamed Kebci - Alger (Le Soir) - Tout porte à croire que l'offre d'intégrer le gouvernement post-élections législatives du 4 mai dernier faite par le pouvoir au MSP ressemble à une offre empoisonnée du fait qu'elle a engendré une grave crise qui risque de déboucher sur une autre déchirure au sein de la principale force de la mouvance verte qui est, pourtant, sur un projet de réunification avec le FC issu d'une dissidence au sein du mouvement menée par Abdelmadjid Ménasra.

C'est que cette offre a attisé la bataille entre les deux camps au sein du mouvement, l'un partisan de la poursuite de l'option dure, «oppositionniste» menée par le président en exercice, Abderezzak Mokri, et celle «entriste» pilotée par son prédécesseur, Aboudjerra Soltani. Une bataille sortie du cadre organique pour relever du domaine public puisque le duo Mokri-Soltani se livre à des échanges par médias interposés avec l'objectif commun d'influer sur leurs pairs du Conseil consultatif national appelés à trancher la question vendredi prochain à l'occasion d'une session extraordinaire consacrée à l'évaluation des élections législatives du 4 mai dernier mais surtout à entériner la réponse du mouvement à la sollicitation du pouvoir de rejoindre le futur exécutif.

Et chacun des deux camps avance ses arguments. «Nous sommes confiants quant à ce que les membres du Conseil consultatif national suivent le bureau national du mouvement dans son refus de l'offre de rejoindre le gouvernement qui a été faite au mouvement mercredi dernier par le président de la République via le Premier ministre», affirme, sûr de lui, le chargé de la communication du parti. Pour Bouabdallah Benadjaïmia, «les échos parvenant journellement de la base du parti aux quatre coins du pays vont dans ce sens, voire plus, puisque, selon lui, beaucoup de militants et de cadres réclament davantage de radicalisation, échaudés qu'ils sont par l'étendue de la fraude qui a émaillé les dernières élections législatives». Un point sur lequel, d'ailleurs, le président du MSP avait insisté durant la campagne électorale, mettant en avant la transparence de ce scrutin comme condition majeure à toute option de participation à un gouvernement d'union nationale.

Et à notre interlocuteur de regretter que le débat sur la participation ou pas du parti au prochain gouvernement se déroule en dehors des structures du mouvement, reprochant à Soltani d'user de la sorte, en recourant aux médias, comme «moyen de pression». Ce qui a, ajoute-t-il, poussé Abderezzak Mokri à la réplique, multipliant, de son côté, les déclarations médiatiques dont la dernière, dimanche, à travers laquelle il annonce sa démission de la tête du parti si le conseil consultatif national du mouvement, qui devra se réunir en session extraordinaire vendredi prochain , venait à répondre favorablement à l'offre de participation au gouvernement.

Une attitude que l'ex-président de cette instance consultative regrette à son tour, n'arrivant pas à expliquer la «panique» et l'«inquiétude» de Mokri. «Je ne comprends pas les sorties médiatiques du président du mouvement qui va jusqu'à diminuer de l'impact du point de vue participationniste connu pourtant de tous et depuis longtemps», affirme Abderrahmane Saïdi pour qui ces déclarations ne peuvent être interprétées que comme un signe d'«inquiétude», de «panique», de «chantage» et de «pression».

Pour notre interlocuteur, le différend est loin d'être personnel puisque ayant de tout temps existé avec deux courants, l'un participationniste et l'autre radical, soutenant que cette seconde option a été «contreproductive», mettant en avant le recul du mouvement en terme de sièges de députés. «Vendredi prochain, le conseil consultatif ne devra pas discuter que de la question de rejoindre ou pas le gouvernement mais de faire le bilan de ces trois dernières années au sein de l'opposition et voir si cela a été bénéfique ou pas pour le mouvement», dira encore Saïdi.

Photo : NewPress

Abderezzak Mokri.

Cela dit, et du point de vue d'un ancien cadre du MSP ayant rejoint une autre chapelle partisane, Mokri et Soltani ne seraient que les «deux faces d'une même pièce». Puisque, explique-t-il, les deux «arrivistes» au mouvement «ne diffèrent pas fondamentalement contrairement à ce que l'on pense». Selon lui, «si Soltani ne court qu'après sa propre personne, nourrissant le rêve de reprendre sa place au gouvernement, Mokri veut plus qu'un poste pour le mouvement et un grade plus important pour lui-même, le poste de Premier ministre, par exemple».

M. K.

CRISE ÉCONOMIQUE

Une loi de finances modificative débloquera-t-elle la situation ?

La conjoncture économique marquée par un prix du baril stable aux alentours de 50 dollars justifie-t-elle l'attentisme du gouvernement, différant la promulgation des décrets de répartition du budget 2017 et bloquant la machine économique qui ne fonctionne que grâce aux dépenses publiques ?

Lyas Hallas-Alger (Le Soir)- Ce ne sont pas uniquement les créances des entreprises du bâtiment auprès de l'Etat qui tardent à être versées, mais c'est aussi les indemnités et primes des fonctionnaires et autres contractuels de la Fonction publique. Pourtant la conjoncture économique est plus favorable que lors des deux dernières années avec des prix du baril du pétrole qui restent pour le moment stables aux alentours de 50 dollars et ce, depuis décembre dernier. En effet, les prix du pétrole ont atteint lors des deux dernières années des niveaux très bas, réduisant les recettes de l'Etat à un niveau critique avant de remonter dans le sillage de l'accord des pays producteurs à réduire l'offre de l'or noir sur le marché. Dans ce contexte, le gouvernement a réussi à faire passer au Parlement une loi de finances élaborée sur la base d'un baril à 50 dollars justement afin de maintenir les dépenses publiques à un niveau plus ou moins soutenu.

Cependant, les contours de l'exécution du budget 2017 restent flous. Les décrets de répartition du budget, d'habitude publiés fin février, n'ont pas vu le jour et le gouvernement semble différer leur promulgation en attendant de voir plus clair, imposant l'austérité et réduisant les dépenses publiques. Si l'Etat continue de dépenser suivant les règles strictes qu'impose la loi relative aux lois de finances, aussi bien en fonctionnement qu'en équipement, la machine économique s'est en tout cas grippée à cause des retards de paiement.

Ainsi, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a suggéré aux entreprises de ne pas payer les impôts et taxes exigibles en attendant le recouvrement de leurs créances auprès des administrations publiques. C'était pour rassurer les créanciers de l'Etat, parmi les entreprises du bâtiment notamment qui ont menacé d'abandonner les chantiers dans un contexte où le gouvernement tentait de calmer le front social. Cette situation est, outre le flou politique poussant le gouvernement à la prudence, le résultat de la carence prévisionnelle dans le processus d'élaboration du budget. Ce qui se manifeste par le recours abusif aux lois de finances complémentaires, une exception devenue plutôt la règle en Algérie. Mais, une loi de finances modificative en juillet débloquera-t-elle la situation ?

L. H.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME EN AFRIQUE

Sellal plaide pour une action commune des services de sécurité

Par la voix de son Premier ministre, l'Algérie a plaidé pour «une action commune entre l'ensemble des services de sécurité et un engagement franc de la communauté internationale pour faire face au terrorisme». C'est ce qu'a déclaré Abdelmalek Sellal lors de son intervention devant les participants aux travaux de la première session du mécanisme de l'Union africaine de coopération policière (Afripol).

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - C'est en fin de journée de ce dimanche que les travaux de cette session ont été entamés et marqués par l'intervention du Premier ministre. En effet, M. Abdelmalek Sellal a déclaré que «nous enregistrons dans toutes les régions du monde une recrudescence du fléau terroriste et ses alliances infâmes avec les trafiquants de drogue, d'armes et d'êtres humains, ainsi qu'avec des professionnels du crime électronique et du blanchiment d'argent». Il dira «qu'il s'agit d'un péril planétaire et d'une menace organisée et multiforme pour notre sécurité qui impose l'action commune, la coordination et la coopération entre les services internationaux de sécurité, ainsi que l'engagement franc de la communauté internationale dans cet effort de lutte».

Pour le Premier ministre, il devient, dès lors, «impératif et urgent de renforcer les capacités opérationnelles et techniques des services africains de police en développant les manuels, en créant des centres d'excellence en matière de formation et d'enquête judiciaire et en généralisant les pratiques innovantes et l'échange d'informations et d'expériences». Il a également plaidé pour «une action commune entre l'ensemble des services de sécurité et un engagement franc de la communauté internationale pour faire face au terrorisme».

Mettant en exergue le fait que l'Algérie a été «aux premiers rangs de la lutte contre le terrorisme et les différentes formes de criminalité qui lui sont consubstantielles», il a rappelé qu'elle a consenti, dans ce cadre, «des efforts immenses et a eu un rôle déterminant pour privilégier le traitement à la racine des crises en enlevant aux terroristes les alibis religieux ou ethniques, en asséchant les sources de financement et en affrontant les matrices nourricières de la radicalisation, tant au plan académique que politique ou médiatique».

Il est à noter que l'Algérie a été élue hier pour présider le Mécanisme de coopération policière africaine (Afripol), dont la première assemblée générale se tient Alger du 14 au 16 mai, a indiqué le commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine (UA), Smaïl Chergui.

«La première assemblée générale de l'Afripol s'est ouverte à Alger avec l'élection du bureau du congrès et l'Algérie a été choisie pour diriger l'Afripol pour une durée de deux ans», a expliqué M. Chergui dans une déclaration à la presse en marge des travaux de cette assemblée. Il a ajouté que les postes de 1er, 2e et 3e vice-présidents sont revenus respectivement à l'Ouganda, au Nigeria et à la République centrafricaine, alors que le poste de rapporteur a été confié à la Zambie.

Relevant une «présence forte» des pays africains et d'organisations régionales et mondiales à l'AG de l'Afripol, M. Chergui, qui s'exprimait en sa qualité de représentant de l'UA, s'est «félicité» des acquis réalisés par ce Mécanisme qui dispose désormais d'un siège à Alger.

Ce mardi, jour des travaux de cette session, sera marqué par la lecture des recommandations et la tenue d'une conférence de presse qui sera animée par le directeur générale de la Sûreté nationale.

A. B.